



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

### AVENANT N°3

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)**

Rue de l'Eau et des Enfants  
95500 BONNEUIL-EN-France  
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,  
M. Benoît JIMENEZ

#### B - Identification du titulaire du marché public

**BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS (suite à avenant 1, de transfert)**

Immeuble Quadrium Sud – 17 rue Louise Dory  
CS 60015  
93231 ROMAINVILLE CEDEX  
SIRET : 790 182 786 00612

#### C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

**MARCHÉ PUBLIC RELATIF À LA MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION ET LA MISE AUX NORMES DE LA STATION DE DÉPOLLUTION DES EAUX USÉES DE BONNEUIL-EN-FRANCE**

■ Date de la notification du marché public : 26/06/2015

■ Durée d'exécution du marché public : 54 mois à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 152 070 €
- Montant TTC : 182 484 €

#### D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant n° 3 a pour objet de prolonger la durée du marché public de 9 mois supplémentaires. Cette prolongation intervient afin de permettre la continuité de la mission jusqu'à la fin du chantier d'extension de la station d'épuration de Bonneuil-en-France prévue pour fin septembre 2023.

Le présent avenant a donc pour objet de prendre en compte les nouvelles dispositions relatives à certaines prestations du marché. Les autres prestations sont réputées demeurer en l'état et s'appliquent conformément aux dispositions du marché initial.

Les prestations supplémentaires sont les suivantes :

- **Visites inopinées** : visites et participation à la réunion de chantier = 4 visites par mois, soit 4 x 9 x 4h = 144h à 75 € HT : 10 800 €
- **Avis sur documents** d'exécutions et participations aux réunions techniques = 16h par mois, soit 16 x 9 = 144h à 75 € HT : 10 800 €
- **Visites complémentaires** : installations électriques : 2 visites par mois, soit 2 x 9 x 4h = 72h à 50 € HT : 3 600 €

Soit un total de 288h d'ingénieur confirmé et 72h de technicien confirmé pour un total de 25 200 €.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

- Montant HT initial des prestations : 152 070 €
- Montant HT des prestations après avenant n°1 et 2 : 207 030 €
- Montant HT de l'avenant n°3 : 25 200 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au dernier montant du marché (incluant les avenants n°1 et 2) : +12,17 %
- Nouveau montant HT du marché (avenants 1, 2 et 3 compris): 232 230 €

#### E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Karim GHERNAOUT Dir du pôle Idf Est	Romainville 26/09/2022	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour le SIAH :

Benoit JIMENEZ,  
Président du Syndicat,  
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.  
A : Bonneuil-en-France, le 26/09/2022  
Signature : 



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

